Image not found or type unknown

# arnaque entre facture et bon de commande

Par **henk**, le **17/06/2009** à **20:13**

Bonjour,
Au mois de février, j'ai fait installer une installation pour chauffer mon eau domestique par une entreprise qui est venu faire du porte à porte.
(aquasème Avignon)
Ils m'ont a peu près forcé à prendre un prêt chez sofinco en disant que les 6 premiers mois étaient gratuits et que après 6 mois je pouvais payer la somme totale (13900 €) sans aucun frais...
J'ai rencontré deux problèmes maintenant:
1° sur le bon de commande, j'ai une réduction de 19OO euro, sur la facture, il n'en reste plus que 1600, ils déduisent la somme versée par l'état (cheque pour les énergies renouvelables. après investigation, ils font ça avec tout le monde, mais comme la somme finale sur la facture est 13900€ personne y fait attention (moi j'ai eu un cheque de 300 euro, il y en a de 500 et 700.
Après avoir contacté le gérant, il m'a promis de rembourser mes 300 euros... ça fait presque 3 mois et je n'ai jamais rien reçu, quand j'arrive à l'avoir au téléphone, il n'a jamais le temps, il me rappellera ou se sont des bonnes excuses.
2-ième problème: SOFINCO:
Bien sur rien n'est gratuit: déjà, dans les petites lettres il est écrit que je paie 350 euro de frais de dossiers.
Après demande chez eux, je paie des intercalaires, alors que mon vendeur à noté sur une feuille que j'ai toujours que je ne paie que 13900 euros après 6 mois (je ne devais en payer que 13600 en déduisant mon chèque) et que c'est tout.
Avec ces 350 euros et les intercalaires, je vais payer en total 15200 euros, cad 1500 euro de plus.
Un souci qui se pose est que je suis parti en Finlande pour une mission de 6 mois (jusqu'en décembre)
Est ce que vous pouvez me donner avis?
Est-ce qu'on peut faire qq chose qu'ils seront obligé de rembourser les sommes des chèques des énergies renouvelables (du fait que leur bon de commande ne corresponds pas avec leur facture, chaque fois d'une hauteur de cette somme) de tout leur clients ?
Jusqu'à combien de temps en arrière est ce qu'ils peuvent être obligés de payer ces sommes ?

Merci beaucoup

Henk depuydt

Par **henk**, le **18/06/2009** à **16:34**

je suis d'accord à ce point pour le pret, mais le fait que ma facture est (pour moi) 300 euro plus élevé et pour d'autres 700 euros, ce n'est quand meme pas normal et on peut jouer la dessus, non? mais j'avou, à ce moment je ne gagnerai que 300 euros

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés